

**DÉCONSTRUCTION DE L'ANCIEN HÔTEL DE VILLE :
LA VILLE D'AMQUI AMORCE UNE ÉTAPE CONCRÈTE ET EXEMPLAIRE**

Amqui, le 22 octobre 2025. — La Ville franchit une étape concrète vers la déconstruction de son ancien hôtel de ville en procédant à l'adjudication de mandats à des firmes professionnelles, marquant ainsi le début officiel de la préparation des travaux de déconstruction prévus pour 2026.

Les entreprises retenues sont Studio Carbone, Nollet Architecture, Synergie Bas-Saint-Laurent, Stantec et Construction Cotton inc. Ces partenaires contribueront à un projet qui prévoit le réemploi, le recyclage et la valorisation des matériaux de construction, réduisant ainsi les volumes de matières destinées à l'enfouissement et les émissions de gaz à effet de serre.

Concrètement, grâce à la déconstruction, les matériaux qui n'ont pas atteint leur fin de vie utile seront réutilisés, vendus, transformés, recyclés ou revalorisés d'une autre façon. Par exemple, dans le cas de l'ancien hôtel de ville, des poutres de bois massives situées dans la salle du conseil pourront être récupérées. La Ville avait d'ailleurs commencé à intégrer la réutilisation de ces actifs dans ses méthodes, comme lorsqu'elle avait réutilisé des poutres d'acier de l'ancienne passerelle J.Napoléon-Pérusse pour la réfection d'une passerelle au parc Théodore-Gagné.

« Ce projet d'envergure illustre notre engagement à adopter des pratiques responsables et durables, en adéquation avec notre planification stratégique. En collaborant avec des experts, nous développons une expertise régionale qui pourra inspirer d'autres municipalités. La Ville d'Amqui est fière de montrer qu'une petite collectivité peut être un exemple concret de transition vers des pratiques écoresponsables. », souligne Mme Sylvie Blanchette, mairesse de la Ville d'Amqui.

Rappelons qu'en mars dernier, la Ville d'Amqui avait annoncé que son ancien hôtel de ville, situé au 20, promenade Marcel-Rioux, serait déconstruit, conformément aux exigences du Programme de résilience et d'adaptation face aux inondations (PRAFI) du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation qui a permis la relocalisation de l'hôtel de ville hors d'une zone inondable.



Une initiative exemplaire malgré des défis financiers

La Ville d'Amqui recevra un appui financier de Recyc-Québec d'une valeur de 50 000\$ pour sa déconstruction. La déconstruction sélective du bâtiment d'Amqui est une démarche qui s'inscrit exactement dans la mission de cette société d'État pour développer des méthodes durables, pour le cas ici, dans l'industrie de la construction. Le financement vient avec la création d'une étude basée sur le cas de l'hôtel de ville d'Amqui comme modèle à suivre dans la déconstruction sélective au Québec. Aussi, la convention financière du PRAFI prévoit que 85% des frais de démolition sont couverts par l'entente, ce qui représente 345 100\$. D'autres démarches de la Ville sont en place pour trouver du financement pour ce projet novateur.

Avec ce projet, la Ville d'Amqui réaffirme son rôle de leader dans le développement durable et espère inspirer d'autres villes et municipalités à suivre l'exemple.

« Il y a vraiment à la clef une spécificité régionale qui peut se développer grâce au réemploi. Des créations d'emplois et de savoir-faire non délocalisables, des filières nouvelles de transformation des gisements et de l'autonomie gagnée dans les ressources de construction pour éviter l'importation de matériaux venant de très loin [...]. Ce sont des bénéfices à moyen terme mais ça montre que l'innovation peut vraiment venir des municipalités et des régions, et qu'à l'heure où politiquement l'environnement est mis de côté, ce sont les municipalités qui peuvent jouer un rôle inspirant. » explique Mme Marika Frenette, PDG fondatrice de Studio Carbone. Mme Frenette et son équipe mènent à bien plusieurs projets de déconstruction sélective, au Québec et en Europe où cette méthode est plus répandue. Elle souhaite aider la Ville d'Amqui, et par la même occasion la province, à développer cette pratique en y apportant son expertise.

En parallèle au projet de déconstruction, le parc Marcel-Rioux, où se situe l'ancien hôtel de ville, fait l'objet d'une analyse profonde dans le cadre de l'élaboration d'un plan directeur des parcs et des espaces verts. Au cours de cette démarche, la Ville souhaite consulter les citoyens, les écoles et les organismes du milieu. Ce plan permettra à la Ville d'Amqui de réfléchir stratégiquement aux prochaines étapes d'aménagement de tout son territoire, de renforcer ses espaces collectifs et de mettre en valeur ce secteur déjà dynamique avec la bibliothèque Madeleine-Gagnon, les terrains de pétanque, la piste cyclable et le parc canin.

Source :
Laurie-Ève Pion
Agente de communication
Ville d'Amqui
418 629-4242, poste 1200
communications@amqui.ca

Entrevues :
Sylvie Blanchette
Mairesse
Ville d'Amqui
418 629-4242, poste 1200
info@amqui.ca